

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LES CHAMBRES DE COMMERCE RASSURÉES PAR L'ANNONCE D'UN RETOUR AUX PALIERS D'ALERTE RÉGIONAUX

Abitibi-Témiscamingue, le 26 janvier 2021 – Les Chambres de commerce de l'Abitibi (CCIRN, CCVD, CCICA et CCIAO) sont rassurées par les affirmations de François Legault, qui laissent présager un retour au code de couleurs ainsi qu'aux mesures sanitaires adaptées à la situation de chaque territoire. Alors que plusieurs élus y allaient de la même demande en début de semaine, les Chambres de commerce sont d'avis que des assouplissements doivent s'appliquer dès le 8 février prochain, dans une situation où le nombre de cas actif serait toujours stable ou à la baisse.

« Selon les données en date du 25 janvier, le nombre de cas actif pour l'Abitibi-Témiscamingue se chiffre à un taux de 31,8 pour 100 000, ce qui est largement en deçà de ce qu'on peut observer à Montréal et dans les environs. Ce serait injuste pour notre population, mais également pour nos entrepreneurs de voir les mêmes mesures s'appliquer, alors que tous ont fait des efforts remarquables pour minimiser les risques de contagion. » affirme Jérémie Fournier, président de la Chambre de commerce de Val-d'Or.

À ce sujet, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, David Lecours ajoute : « La recrudescence des cas suivant la période des fêtes semble maintenant sous contrôle, et nous sommes heureux que le gouvernement reconnaisse la situation particulière des régions. Cela dit, le plus tôt nous aurons les détails complets du plan de déconfinement, le plus tôt nos entrepreneurs pourront s'y préparer. »

« Depuis bientôt un an, les entreprises d'ici comme d'ailleurs vivent dans l'incertitude. Alors que le stress financier, mais également psychologique est grand, permettre à nos entreprises de rouvrir leurs portes de façon sécuritaire et de s'y préparer convenablement, amènerait sans contredit un grand soulagement dans la communauté d'affaires. » souligne Mariane Michaud, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi.

Finalement, la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi Ouest rappelle l'importance et la responsabilité de chacun face aux mesures à appliquer. « Il incombe à chaque citoyen de faire les efforts nécessaires et de respecter les mesures sanitaires en place afin de garder un contrôle sur le virus. Il faut maintenir notre vigilance pour s'assurer de permettre à notre économie de fonctionner dans ce contexte particulier », conclut Patrick Perreault président de la CCIAO.

Source :

Hélène Paradis, directrice générale
Chambre de commerce de Val-d'Or
Tél. : 819 860-2794

Valérie Morin, directrice générale
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
Tél. : 819-277-6006

Mélissa Larouche, directrice générale
Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
Tél. : 819 333-9836, poste 422

Lyse Dubois, directrice générale
Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi
Tél. : 819-732-8100, poste 43

Renseignements et entrevues:

Pascal Lafortune
Gestionnaire des communications
Chambre de commerce et d'industrie de
Rouyn-Noranda
pascal.lafortune@ccirn.qc.ca

Corinne Larose
Agente de communication
Chambre de commerce de Val-d'Or
clarose@ccvd.qc.ca